



COMMUNIQUE :
Ouverture du concours d'accès au
Master Professionnel en Gestion de projets de Génie Civil
ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022

L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, ouvre un concours pour l'accès au Master Professionnel en Génie civil pour l'année universitaire 2021-2022

1. Conditions de participation :

Être titulaires d'un diplôme de:

- Licence (Bac +3) ;
- Diplôme national d'ingénieur ou master (Bac +5) ;

Dans les spécialités suivantes : : **Génie Civil ,Génie hydraulique, Génie des matériaux, Géologie, Géo ressources et environnement ou Spécialités similaires.**

Pour les titulaires d'une licence (Niveau Bac+3) ne peuvent participer que ceux qui ont soutenu avec succès leur soutenance de fin d'études au plus tard le **18/07/2021**.

2. Dossier de Candidature :

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une copie de la **CIN** ou passeport pour les étrangers ;
2. Une copie **certifiée conforme** du diplôme du baccalauréat ou de l'équivalence ;
3. Une copie **certifiée conforme** du relevé des notes du Baccalauréat ;
4. Une copie **certifiée conforme** de tous les diplômes universitaires obtenus (au cas où le diplôme ou l'attestation de réussite de l'année universitaire 2020-2021 ne sont pas encore délivrés, ces documents seront demandés lors des inscriptions en septembre) ;
5. Une copie **certifiée conforme** des relevées des notes de toutes les années universitaires (au cas où le relevé de note de l'année universitaire 2020-2021 n'est pas encore délivrés, ces documents seront demandés lors des inscriptions en septembre) ;
6. Un curriculum vitae ;
7. Une lettre de motivation pour les titulaires du Diplôme national d'ingénieur ou de master ;
8. 02 enveloppes affranchies **au tarif recommandé avec accusé de réception** ;
9. 01 photo d'identité ;

Les candidats intéressés sont invités à s'enregistrer en ligne sur le [formulaire spécifique](#) au **Master Professionnel en Gestion de projets de Génie Civil** à travers le site de l'institut et à déposer leurs dossiers de candidature au format papier à l'ISTEUB **ou** à les envoyer par voie postale et sous pli **recommandé** avant le 18/07/2021 (inclus) à l'adresse suivante :

Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage.

3. Informations très importantes :

- **Le numéro de dossier est le numéro de CIN** pour les candidatures du master professionnel ;
- Les résultats d'admissions préliminaires seront annoncés **par email et à travers le site de l'institut**, chaque candidat doit consulter son email régulièrement pour fournir les informations complémentaires au cas de besoin. Au cas de non-réponse, **le candidat sera automatiquement éliminé** ;
- Les résultats d'admission définitifs seront publiés à la rentrée universitaire sur le site de l'institut;
- Pour les dossiers envoyés par voie postale, **il faut obligatoirement imprimer la page de garde (voir Page 2) et la coller sur l'enveloppe. Toute enveloppe sans page de garde sera automatiquement écartée** ;
- Les étudiants admis doivent s'inscrire dans un délai de 15 jours à partir de la proclamation finale des résultats. Sans inscription dans ces délais, le passage à la liste d'attente est immédiat ;
- Au cas où le candidat postule à un autre master de l'institut, il doit présenter **un dossier séparé pour chaque master**. Cependant l'étudiant ne peut être admis qu'à un seul master selon son dossier et les places disponibles.

Objet : Dossier de candidature au Master Professionnel en Gestion de projets de Génie Civil, ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022

Numéro du dossier :

Prénom et Nom du Candidat(e) :

Adresse :

**L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment ISTEUB
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage**

Remarque : envoi par lettre recommandée.